

MERCREDI 12 DECEMBRE : LE CESE A VOTE SON « RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT DE LA FRANCE EN 2012 »

Le décret du 29 décembre 2010 portant sur l'organisation du Conseil économique, social et environnemental (CESE) prévoit que la section de l'économie et des finances établit chaque année un rapport annuel sur l'état de la France. Après s'être intéressé dans une première partie à l'évolution de notre pays dans les champs économique, social et environnemental, le rapport annuel sur l'état de la France en 2012 du CESE formule plusieurs préconisations concernant les réformes nécessaires à la France, tout en cherchant à conforter le « vivre ensemble » et le sens du collectif.

Le rapport a été voté ce jour en séance plénière avec 171 votants, 99 votes pour, 66 absents et 6 votes contre.

Un ensemble de faiblesses pouvant être surmontées grâce aux nombreux atouts de la France

Alors que les pouvoirs publics successifs ont utilisé depuis 30 ans et de manière récurrente des mesures 'courttermistes', le rapport annuel du CESE met en garde contre un danger : la crise économique majeure que nous vivons pourrait favoriser des comportements excessifs d'aversion au risque, peu propices à un redémarrage de l'activité et des investissements.

Le rapport annuel sur l'état de la France en 2012 du CESE s'inquiète donc de voir les prochaines années marquées uniquement par le besoin de rééquilibrer les comptes publics. Roger Mongereau (groupe des entreprises), rapporteur du rapport, insiste ainsi sur « *la nécessité de ne pas oublier l'importance des politiques micro-économiques, attentives à l'offre, si l'on veut élever le niveau, désormais faible, de la croissance potentielle et de l'emploi* ».

En ce sens, le rapport annuel sur l'état de la France en 2012 du CESE souligne les nombreux atouts de la France, déjà recensés dans le rapport annuel sur l'état de la France de l'an dernier. « *Notre pays reste un pays très attractif, comme en témoigne par exemple les nombreux investissements directs de l'étranger en France* » ajoute Roger Mongereau.

Le CESE relève notamment que le système de protection sociale français, malgré son coût élevé, permet d'amortir les chocs conjoncturels et contribue largement au soutien de l'activité économique. La France a ainsi mieux résisté à la crise que d'autres pays développés.

« *Une part du déficit commercial s'explique d'ailleurs par l'écart entre les demandes internes. La France, dont la demande interne est dynamique en raison notamment de la robustesse de la protection sociale, importe davantage pour satisfaire cette demande et exporte un peu moins car la production trouve sur place un marché plus porteur. La population est ainsi mieux protégée au détriment des résultats de la balance des paiements* » explique Roger Mongereau.

Un état moral contrasté

Le rapport annuel sur l'état de la France en 2012 s'intéresse également à la dégradation des relations humaines en France. Dans les années récentes, le manque de vision claire sur la sortie de crise et la crainte de réformes structurelles ressenties comme inéluctables ont contribué à renforcer une

angoisse collective. Au final, les Français sont beaucoup plus méfiants vis-à-vis d'autrui que les populations des autres pays.

En conséquence, le « *vivre ensemble* » ne suscite plus la même envie. « *On sait pourtant que certains comportements inciviques inacceptables, comme la fraude fiscale ou l'économie souterraine, découlent directement de cette défiance envers l'utilisation des fonds publics provenant des impôts* » explique Roger Mongereau. « *Cependant, même si des dérives ont pu apparaître, la France se caractérise encore par une certaine confiance de ses citoyens envers la puissance publique, même si celle-ci tend à s'éroder* ».

L'importance du fait régional

Au-delà du constat global, le rapport sur l'état de la France en 2012 du CESE s'est également intéressé aux grandes disparités régionales à l'aide de quelques exemples.

Les disparités montrent ainsi qu'il n'existe pas un modèle unique de développement. « *Aujourd'hui plus que jamais, le contexte économique de la France et ses régions dépend de la dynamique collective autour d'opportunités et visions partagées, en cohérence avec les stratégies de développement. Pour donner toutes leurs chances aux efforts locaux de développement, la mise en synergie de moyens de financement est essentielle. Le rôle de la future Banque Publique d'Investissement (BPI) devrait à cet égard être déterminant, même si son volume et ses modalités d'intervention demandent à être affinés* » explique Roger Mongereau.

Mettre en œuvre les réformes nécessaires, tout en confortant le « vivre ensemble » et le sens du collectif

Sur la base du constat ainsi dressé, le CESE formule 4 séries de préconisations : approfondir l'union européenne (UE), tenir compte du fait régional, adapter notre économie et notre pacte social, conforter le « vivre ensemble » et le sens du collectif.

Le rapport annuel sur l'état de la France en 2012 du CESE insiste tout d'abord sur un préalable indispensable : la nécessité de réaliser enfin une réforme fiscale d'ensemble dans le but de créer un cadre pérenne permettant une plus grande lisibilité pour le futur.

Concernant l'UE, le CESE continue d'insister pour que des progrès soient enfin réalisés dans le sens d'une plus grande harmonisation des assiettes fiscales et, ultérieurement, des taux, prioritairement pour ce qui concerne l'impôt sur les sociétés. Le CESE propose par ailleurs de s'orienter vers un véritable système de ressources propres pour l'Union, afin d'en finir avec les marchandages auxquels donnent lieu les négociations sur les perspectives financières. Le CESE milite également pour la mise en œuvre d'une véritable stratégie industrielle qui a fait défaut à l'UE jusqu'à présent.

A l'échelle de la France, la nouvelle phase de la décentralisation devra se faire sans remettre en cause le principe fondamental de l'unité nationale et de l'égalité des citoyens. Afin de favoriser le développement économique régional, le CESE préconise de mettre en place des projets régionaux cohérents, élaborés après concertation avec toutes les parties prenantes et mis en œuvre avec continuité par un chef de file identifié, qui assurera la coordination des acteurs.

Si des solutions existent pour redresser notre économie et notre pacte social, elles devront être complétées par la création d'un ensemble d'indicateurs non économiques, notamment sur la notion de bien-être. Parallèlement, le CESE estime que les propositions du rapport Gallois et les premières orientations annoncées par le gouvernement devraient participer à la prise de conscience des efforts à accomplir pour retrouver la compétitivité de notre industrie. Le CESE s'interroge cependant sur les conséquences économiques et sociales des mesures destinées à compenser l'instauration d'un crédit d'impôt aux entreprises. Le CESE salue également la tenue des conférences environnementale et sociale qui ont favorisé le dialogue entre les divers acteurs, élément essentiel pour la réussite des réformes. Il s'agit désormais d'en assurer un suivi régulier et de faire une priorité des évolutions préconisées.

Le CESE souligne enfin l'importance de réaffirmer l'objectif essentiel d'une société : accroître la solidarité et le bien-être de tous. Pour cela, il est nécessaire de lutter contre toute forme de pauvreté et de mettre fin à la « *galère durable* », à l'image de ces nombreux jeunes en difficulté scolaire qui sont dans l'incapacité de s'insérer de manière satisfaisante dans la société. Il est ainsi urgent de remédier notamment aux faiblesses de notre système éducatif et de conforter la formation professionnelle. Par ailleurs, il devient essentiel de « *ré-enchanter le travail* », de revaloriser à tous les niveaux, depuis la scolarité jusqu'aux postes de travail, la notion de « *travailler ensemble* » et de restaurer des perspectives de promotion sociale.

« Comme l'indiquait le rapport annuel sur l'état de la France 2011, il faut recréer du lien social, restaurer la confiance entre les gens, tous azimuts. En définitive, il convient de réaffirmer sans relâche que l'objectif essentiel d'une société est d'accroître le bien-être, le mieux vivre pour tous ses membres, en prônant la solidarité par la réduction des inégalités » conclut Roger Mongereau.

Le rapport a été voté ce jour en séance plénière avec 171 votants, 99 votes pour, 66 absentions et 6 votes contre.

Contacts presse :

Sylvaine COULEUR
01.44.69.54.05 / 06.99.37.63.48
sylvaine.couleur@clai2.com

Charles SAVREUX
01.44.69.54.12
charles.savreux@clai2.com